

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 718 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 718

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 mai 1962

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro

31 mai 1962

### TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Moussa Aden, opérateur-radio auxiliaire au Service Météorologique (échelle V, échelon III) est licencié de son emploi pour mauvaise conduite et absences répétées dans le service (faute lourde) . M. Hassan Moussa Aden aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé non pris égale à 13 jours de salaire La présente décision aura effet pour compter du lendemain de sa notification à l'intéressé.